

ACCIDENT

25 mai 2008 - avion immatriculé F-GBMP

Evénement :	cheval de bois lors du roulement à l'atterrissage.
Cause probable :	formation insuffisante sur avion à train classique.

Conséquences et dommages : aéronef fortement endommagé.

Aéronef : avion Robin DR 250-160.

Date et heure : dimanche 25 mai 2008 à 12 h 10.

Exploitant : club.

Lieu : AD Nevers (58), piste 12 revêtue, LDA 1 480 m x 30 m.

Nature du vol : local.

Personnes à bord : pilote + 3.

Titres et expérience : pilote, 35 ans, PPL(A) de 1997, CPL(A) IR de 1998, FI(A) de 1998 délivré par le Royaume-Uni, 5 203 heures de vol dont 12 sur avion à train classique, et 1 sur le modèle dans les trente jours précédents.

Conditions météorologiques : vent 300°- 010° / 03 kt, visibilité supérieure à 10 km, FEW à 2 000 pieds, SCT à 12 500 pieds, QNH 1010 hPa.

CIRCONSTANCES

De retour d'un vol local, le pilote s'intègre en vent arrière derrière un autre avion pour la piste 12 revêtue. Il explique qu'il annonce sur la fréquence de l'aérodrome son intention de réaliser un posé-décollé. Lors du roulement à l'atterrissage, l'avion effectue une légère embardée à droite puis à gauche. Le pilote contre les mouvements de lacet en agissant sur les palonniers et maintient l'avion sur l'axe de la piste. Puis l'avion dévie de nouveau fortement à droite. Le pilote ne parvient pas à reprendre le contrôle du roulement. L'avion dérape sur la piste. Le train gauche puis le train droit se plient. L'avion s'immobilise à mi-piste.

Le pilote a effectué son premier vol sur avion à train classique avec un instructeur le 11 juin 2002. Au cours de ce vol d'une durée de quarante-huit minutes, il a réalisé cinq atterrissages. Il a obtenu la variante « train classique » le 14 juin 2002 à l'issue d'une deuxième séance d'instruction d'une durée de vingt-quatre minutes comprenant six atterrissages.

Son expérience totale sur avion à train classique se limite à douze heures de vol, dont environ dix comme commandant de bord entre 2002 et 2003.

Il n'a plus volé sur avion à train classique jusqu'au 13 mai 2008. A cette date, il a obtenu l'autorisation de voler en qualité de commandant de bord sur DR 250 après une séance d'instruction d'une durée de quarante minutes comprenant quelques exercices de maniabilité et cinq circuits d'aérodrome à Nevers sur la piste revêtue.